

Décision

Générale

colonial

Décision n° 910 2 décembre 1941

n° 910 2

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 541 du 31/12/1941

Date de publication
2 décembre 1941

Date du numéro
31 décembre 1941

TEXTE INTÉGRAL

L'agent auxiliaire de la sûreté, Ahmed Ibrahim, est licencié par mesure disciplinaire pour n'avoir pas rejoint son poste le 1er décembre, date d'expiration du congé sans solde qui lui avait été attribué par décision n° 546 du 13 août 1941.